
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Mathieu-Joseph Giess.

MESSIEURS,

Le sieur Giess est né à Call, département de l'Ourthe, le 15 nivôse an VIII; il habite la Belgique depuis le 24 juin 1831, époque à laquelle il s'est engagé dans l'armée belge; le 4 juillet 1837, il fut congédié, sur sa demande, et immédiatement après il a épousé une femme belge.

Le pétitionnaire est depuis le 31 mai 1841 facteur au chemin de fer, et attaché en cette qualité à la station de Louvain.

Les renseignements recueillis sur le compte du sieur Giess lui sont favorables, et les autorités consultées appuient sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Pour le Président,

EUG. DE SMET.
